



CONDITIONS DE TRAVAIL
ET SANTE DES ARTISANS DUBTP

ARTISANTÉ BTP

2^{EME} EDITION - 2015

UN BAROMETRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Si les salariés ont historiquement fait l'objet de nombreuses études concernant leurs conditions de travail, il en est tout autre pour les dirigeants d'entreprises et en particulier les chefs d'entreprises artisanales du BTP.

Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de lancer en 2014 une grande enquête nationale nommée « Baromètre ARTISANTÉ BTP » afin d'améliorer les connaissances sur la santé et la sécurité des artisans.

RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ENQUETE 2014

L'enquête menée en 2014 a révélé que, même si les artisans s'estiment en bonne santé (80% d'entre eux), certains indicateurs alertent néanmoins sur la fragilité de leur état de santé physique et psychologique.

En effet, à l'image des autres dirigeants d'entreprise, les artisans du BTP ne sont pas épargnés par le stress au travail (57 %) du fait de l'intensité du rythme de travail, de la pression des délais, du déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, des exigences physiques et mentales de la fonction (95 %), d'un sentiment d'isolement...

La crise économique actuelle jouerait également un rôle de catalyseur du phénomène de stress en renforçant le sentiment d'insécurité (fortes variations de l'activité, faible visibilité sur les commandes et l'avenir, difficultés de trésorerie...) et en accentuant les difficultés liées à la concurrence (multiplication des demandes de devis, réactivité, chute des prix, contraintes de délais ...).

Bien qu'ils bénéficient de facteurs « protecteurs » du stress (passion du métier, autonomie, soutien et reconnaissance sociale, bonnes relations sociales...), plus de la moitié des artisans du BTP déclarent souffrir d'un stress chronique qui met en danger leur santé mentale et physique.

L'étude a révélé également que les artisans montrent de nombreux signes de « sur-investissement » au travail, terreau propice à un épuisement professionnel ou « burn out ». Leur rythme de travail laisse peu de place à une récupération physique et mentale. Le temps accordé à la sphère privée, véritable soupeau de sécurité, est réduit. La fatigue est très marquée (59 %), la qualité du sommeil est altérée et le manque de sommeil augmente.

CE QUE REVELE LE BAROMETRE 2015

Malgré une légère baisse en 2015, les artisans continuent à afficher une bonne santé (78%). Un chiffre qui cache cependant des affections physiques et psychologiques à la hausse, d'autant que 43% d'entre eux ne consultent pas, ou à de très rares occasions et uniquement à visée curative, un professionnel de santé. ①

Le manque de temps est le principal obstacle pour ces professionnels à prendre soin de leur santé. On relève toutefois une attention et des efforts sur la pratique d'une activité physique ou sportive et sur la consommation d'alcool et de tabac.

D'autre part, si près de 8 dirigeants sur 10 estiment être en bonne santé, 53% d'entre eux se disent dans le même temps stressés ② avec, comme principales raisons invoquées, les charges financières (62%) et le poids de l'administratif (54%) qui pèsent sur la gestion courante de leur entreprise. Un stress qui se traduit par un état de fatigue toujours important (53%) et un manque de repos. ③

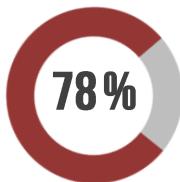
Au-delà de ces signaux d'alerte, l'étude révèle également que les artisans sont menacés et pour certains, victimes de « burn out » ou d'épuisement professionnel. ④

Quant à leur avenir entrepreneurial les dirigeants se montrent majoritairement pessimistes (40%). ⑤ Ils manifestent un sentiment d'isolement et un manque de soutien de la part des réseaux professionnels (banques, assurances...) et des autorités administratives. ⑥

CHIFFRES CLES 2015



UNE BONNE SANTÉ AFFICHEE QUI CACHE DES SOUFFRANCES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES



DES ARTISANS ESTIMENT
ÊTRE EN BONNE SANTÉ
(CONTRE 80 % EN 2014)

Malgré une très légère baisse en 2015, les artisans se perçoivent en bonne santé pour 78% d'entre eux. Mais ce jugement très positif et cette solidité de façade masque une réalité moins positive. Une grande partie des artisans souffrent en effet, de douleurs physiques (mal de dos, articulations...) et psychiques (troubles du sommeil, anxiété...).



79 %

DES ARTISANS SOUFFRENT
DE DOULEURS
MUSCULAIRES OU
ARTICULAIRES
(CONTRE 60 % EN 2014)



43 %

DES ARTISANS
SOUFFRENT DE FATIGUE
IMPORTANTE ET DE
TROUBLES DU SOMMEIL



24 %

DES ARTISANS SOUFFRENT
DE TROUBLES ÉMOTIONNELS
(NÉVROSÉ, IRRITABILITÉ,
ANGOISSES...)



23 %

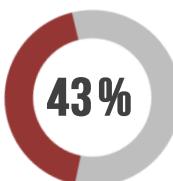
DES ARTISANS
SOUFFRENT DE
PROBLÈMES DE VUE



16 %

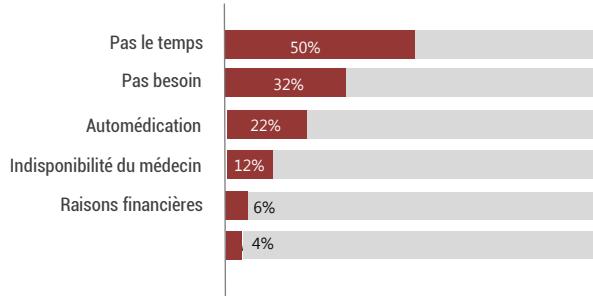
DES ARTISANS
SOUFFRENT DE
PROBLÈMES D'AUDITION
(CONTRE 11 % EN 2014)

SUIVI MEDICAL IRREGULIER ET D'ORDRE CURATIF



DES ARTISANS CONSULTENT LEUR
MÉDECIN A DE TRÈS RARES
OCCASIONS VIORE JAMAIS

RAISONS INVOQUÉES



15 %

NE SONT PAS SUIVIS MÉDICALEMENT VIS-À-
VIS DE LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
(CONTRE 27 % EN 2014)



35 %

ONT UNE PRATIQUE PHYSIQUE OU SPORTIVE RÉGULIÈRE

Une pratique qui varie avec l'âge du dirigeant (moins de 31 ans : 45% ; entre 51 ans et 60 ans : 30%).



25 %

DES ARTISANS FUMENT (DONT 19 % QUOTIDIENNEMENT)
33 % ONT ARRÊTÉ DE FUMER

Une consommation légèrement inférieure à la consommation moyenne en France (32%).

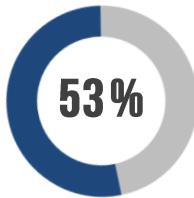


9 %

DES ARTISANS CONSOMMENT QUOTIDIENNEMENT DE
L'ALCOOL
6 % JAMAIS
23 % QUE LORS DE GRANDES OCCASIONS
22 % UNE À QUELQUES FOIS PAR MOIS
39 % UNE À QUELQUES FOIS PAR SEMAINE

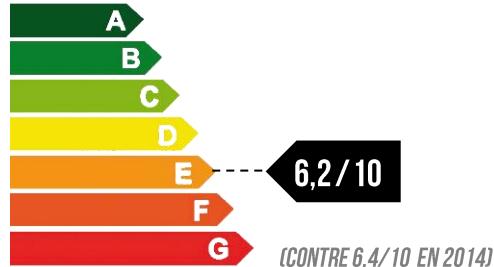
STRESS

UN STRESS EN TRES LÉGÈRE BAISSE MAIS TOUJOURS À UN NIVEAU PRÉOCCUPANT

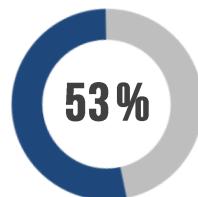
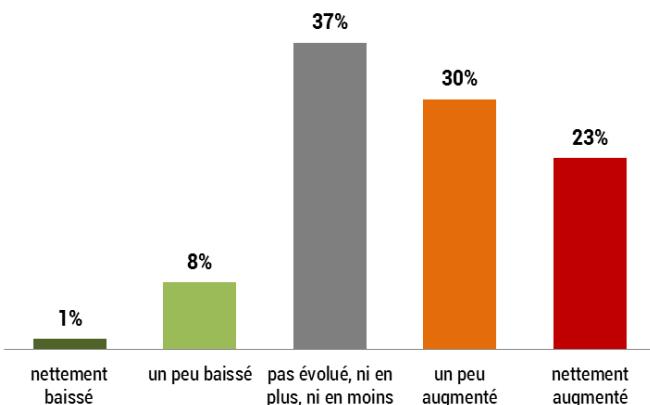


DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS
(CONTRE 57% EN 2014)

NIVEAU MOYEN DU STRESS PERÇU



ÉVOLUTION DU STRESS PERÇU PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

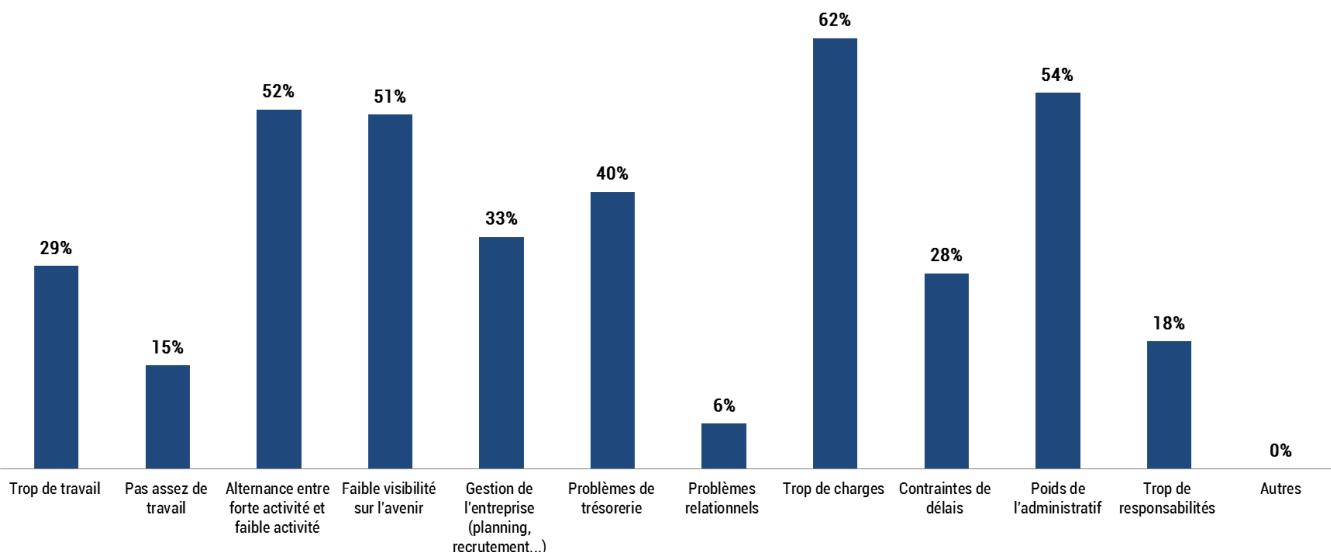


DES ARTISANS ESTIMENT QUE CE STRESS A AUGMENTÉ UN PEU OU NETTEMENT AU COURS DE L'ANNÉE

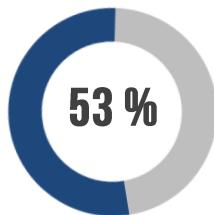
AUGMENTATION DU STRESS PAR TAILLE D'ENTREPRISE :

- 56% - ENTREPRISES DE 0 SALARIÉ
- 57% - ENTREPRISES DE 1 À 5 SALARIÉS
- 59% - ENTREPRISES DE 6 À 10 SALARIÉS
- 69% - ENTREPRISES DE 11 À 15 SALARIÉS
- 48% - ENTREPRISES DE 16 À 20 SALARIÉS

CAUSES DU STRESS



UNE FATIGUE QUI SE TRADUIT PAR UN MANQUE DE SOMMEIL



DES ARTISANS CONSIDÈRENT ÊTRE FATIGUÉS
36 % ASSEZ, 17 % BEAUCOUP
(CONTRE 59 % EN 2014)

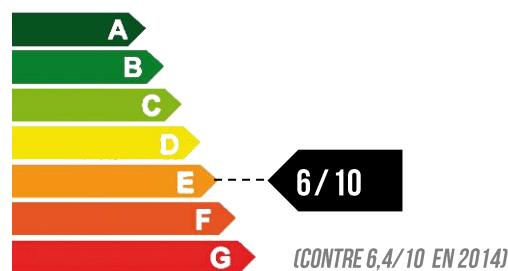


45 %

DES ARTISANS JUGENT LA QUALITÉ DE
LEUR SOMMEIL COMME MAUVAISE
(MÊME CHIFFRE QU'EN 2014)

Charge de travail, anxiété, difficultés à ne plus penser au travail une fois à la maison, insomnies... le stress se répercute sur le sommeil et l'état de fatigue général du dirigeant. Une dette de sommeil particulièrement préjudiciable car le sommeil joue un rôle clé dans la récupération physique et mentale.

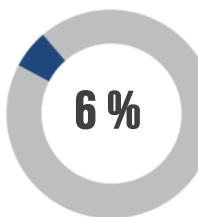
NIVEAU MOYEN DE LA FATIGUE RESENTIE



6 %

DES ARTISANS DÉCLARENT PRENDRE DES
MÉDICAMENTS OU UNE AIDE POUR DORMIR

DEPRESSION ET BURN OUT



DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR
ÉTÉ VICTIME D'UNE DÉPRESSION AU
COEUR DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



4 %

DES ARTISANS DÉCLARENT ÊTRE
SOUS TRAITEMENT ANTIDÉPRESSEUR

Surcharge de travail, stress chronique, incertitude sur l'avenir, solitude dans les décisions... le « sur-investissement » est tel que le chef d'entreprise se retrouve parfois dans un état d'épuisement physique et mental. Le corps dit « stop » et c'est le « burn out » (ou épuisement professionnel), avec le risque de maladies dépressives.



7 %

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ
VICTIME D'UN BURN OUT

28 %

DES ARTISANS PENSENT AVOIR « PEUT-
ETRE » FAIT UN BURN OUT

BURN OUT ET SENTIMENT VIS-À-VIS DE L'AVENIR

OPTIMSTE



19 %

NE SAIT PAS



29 %

PESSIMISTE

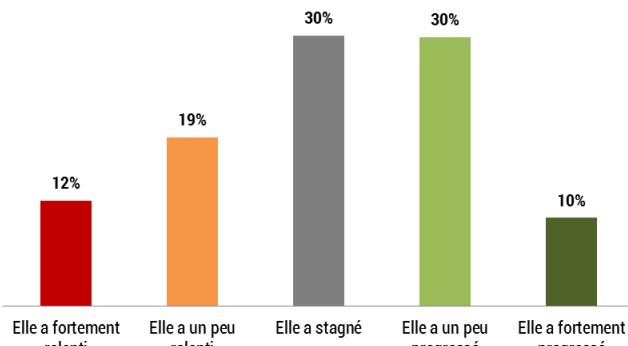


52 %

Les artisans qui déclarent avoir été ou peut être victime d'un burn out, sont majoritairement pessimistes (52%) pour l'avenir de leur entreprise.

UNE INCERTITUDE VIS-À-VIS DE L'AVENIR

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE



SENTIMENT VIS-À-VIS DE L'AVENIR



ENTREPRISES DE 1 À 5 SALARIÉS



ENTREPRISES DE 16 À 20 SALARIÉS



Alors que l'activité a progressé pour 40% d'entre eux, lorsqu'ils se projettent, les dirigeants se montrent majoritairement pessimistes sur l'avenir de leur entreprise (situation financière, professionnelle...) et cette manifestation varie avec la taille de l'entreprise.

UN SENTIMENT D'ISOLEMENT TRÈS MARQUÉ



39 %

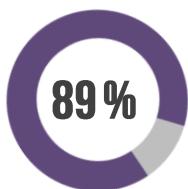
DES ARTISANS SE SENTENT ISOLÉS
50% POUR LES ARTISANS SEULS

SENTIMENT D'ISOLEMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE :
40% - 0 SALARIÉ
37% - 6 À 10 SALARIES
33% - 16 A 20 SALARIES

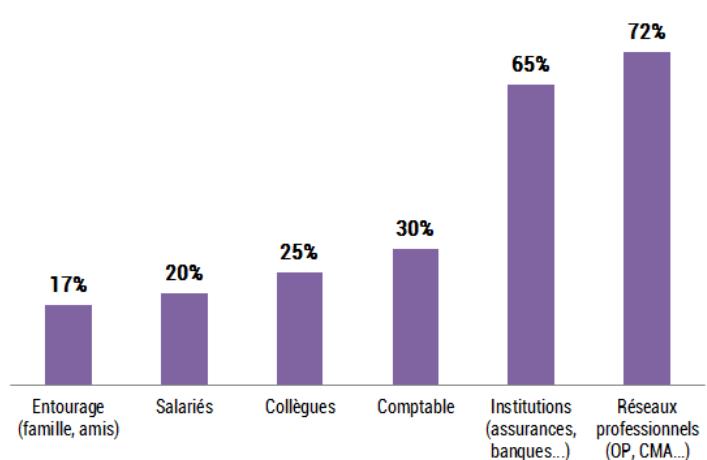


61 %

POUR LES ARTISANS SEULS AVEC ENFANT(S) À CHARGE



DES ARTISANS SE SENTANT ISOLÉS
DÉCLARENT AVOIR BESOIN DE SOUTIEN



METHODOLOGIE

L'objectif de l'étude est simple : collecter au moyen d'un questionnaire en ligne des données permettant d'analyser les conditions de travail et la santé des artisans du BTP.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité ont été conservés pour l'analyse des résultats. L'échantillon a été raisonné de sorte à avoir une lisibilité suffisante et se rapprocher de la représentativité du secteur.

CIBLE	
	Chefs d'entreprise artisanales du BTP de 0 à 20 salariés (artisans)
PERIMETRE	
	France entière
MODE DE PASSATION	
	Enquête en ligne via mailing
PERIODE	
	Septembre – Octobre 2015

UNE CIBLE SPECIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 20 salariés a été retenue, ce qui correspond à celui des très petites entreprises (TPE).

Les entreprises artisanales du BTP

Avec plus de 490 000 entreprises, 786 000 salariés et 473 000 travailleurs non-salariés, les entreprises artisanales du BTP occupent une place privilégiée dans l'économie française. Dotées de moins de 20 salariés, elles représentent 98 % des entreprises du BTP. Face aux enjeux de société (urbanisme, habitat, développement durable...), l'offre des produits et services de ces entreprises représente un chiffre d'affaires annuel de plus de 75 milliards d'euros. Le BTP est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux..) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

Les chefs d'entreprises artisanales du BTP

A leurs têtes, les chefs d'entreprise artisanales (« artisans ») ont de nombreux rôles à jouer. En plus d'être gestionnaire, manager, ouvrier, administratif..., ils doivent être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise. Ils portent donc de multiples casquettes auxquelles peut s'ajouter celle manager s'ils disposent de salariés.

CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON



2783

REONDANTS

Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	961	35%
1 – 5 salariés	1402	50%
6 – 10 salariés	318	11%
11-15 salariés	57	2%
16-20 salariés	45	2%
Total général	2783	100%

Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins d'1 an	74	3%
Entre 1 et 5 ans	448	16%
Entre 5 et 10 ans	682	25%
Plus de 10 ans	1579	57%
Total général	2783	100%

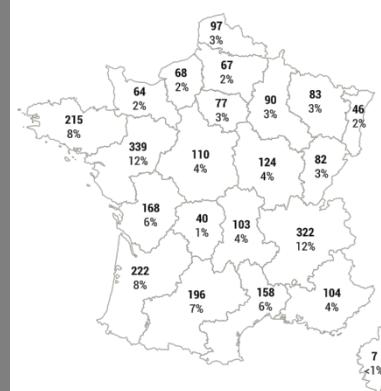
Age

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	82	3%
31 - 40 ans	496	18%
41 - 50 ans	999	36%
51 - 60 ans	1069	38%
Plus de 60 ans	137	5%
Total général	2783	100%

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	55	2%
Charpente	111	4%
Couverture	184	7%
Electricien	334	12%
Maçonnerie	435	16%
Menuiserie	436	16%
Métiers de la pierre	23	1%
Paysage	14	1%
Peinture - revêtements	226	8%
Plâtrerie - plaques	118	4%
Plomberie chauffage	725	26%
Serrurerie métallerie	61	2%
Travaux publics	56	2%
Vitrerie - miroiterie	5	<1%
Total général	2783	100%

Répartition géographique



Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Homme	2668	96%
Femme	115	4%
Total général	2783	100%

Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
En couple avec enfant(s) à charge	1695	61%
En couple sans enfant à charge	836	30%
Seul avec enfant(s) à charge	90	3%
Seul sans enfant à charge	162	6%
Total général	2783	100%



L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et en Sécurité au Travail) est un pôle d'innovation créé en 2007 par la CAPEB et la CNATP, et reconnu par les pouvoirs publics en 2009. Il se consacre intégralement aux questions de prévention des risques dans l'artisanat du BTP. Grâce à sa connaissance du monde artisanal, l'IRIS-ST développe et met à disposition des artisans des solutions et des outils adaptés, en privilégiant une approche métier. Accompagner, informer, rechercher des équipements innovants, créer des outils ou encore mener des études ciblées sont autant d'actions réalisées par l'IRIS-ST, en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur. L'IRIS-ST s'attache ainsi à apporter des réponses claires et opérationnelles aux artisans pour maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org



La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment lequel dénombre :

350 784 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du Bâtiment
685 396 salariés, soit 60 % des salariés du Bâtiment*

63 000 apprentis, soit 79 % des apprentis du Bâtiment

Depuis 1946, la CAPEB se mobilise pour promouvoir, défendre, représenter les intérêts économiques et sociaux des entreprises artisanales du bâtiment.

** Hors auto-entrepreneurs*

Pour en savoir plus : www.capeb.fr



La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

On compte 57 353 entreprises de Travaux publics et de Paysage. 92,6 % de ces entreprises sont artisanales (moins de 20 salariés). 31 663 entreprises sont Travaux publics soit 91,74 % du secteur, 25 690 entreprises sont Paysagistes soit 96,34 %. Les effectifs salariés des entreprises de Travaux publics de moins de 20 salariés sont de 76 077. Ces deux métiers regroupent plus de 20 activités.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTE DES ARTISANS DU BTP

ARTISANTÉ BTP

2ÈME EDITION
NOVEMBRE 2015